

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de
l'APR-UQAM tenue le mercredi 24 septembre à 14H00
à la maison de Michel Tousignant.**

Étaient présents : Marcel Rafie

Monique Lemieux

Yvon Pépin

Gilles Gauthier

Michel Tousignant

Claude Laferrière

Marcel Samson

Ordre du Jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 août 2014
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - Registrariat
 - FRUQ
5. Bourses de l'UQAM
6. Modification du Protocole
7. Prochain Bulletin
8. Activités sociales
9. Varia
 - Plan de travail
 - Trésorerie

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition d'Yvon Pépin, appuyé par Claude Laferrière, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 août 2014

Sur proposition de Marcel Rafie, appuyé par Monique Lemieux, le procès-verbal est adopté.

3. Affaires en découlant

Les points sont abordés dans la suite du présent ordre du jour.

4. Informations

-Registrariat

A ce jour, l'APR-UQAM compte 243 membres. Il y a eu un décès et 4 personnes ont refusé de devenir membres. L'an dernier, à la même date, l'Association comptait 227 membres. Par ailleurs, Yvon Pépin est en train de terminer l'analyse de toutes les données inscrites au logiciel File Maker Pro (version12).

Une mise à jour a aussi été effectuée auprès du Registraire des Entreprises du Québec. Un coût annuel de 34\$ est exigé pour frais de gestion.

-FRUQ

L'assemblée générale de la FRUQ se tiendra le 11 novembre prochain. Gilles Gauthier, Yvon Pépin et Michel Tousignant sont nos représentants à cette assemblée.

Dans le contexte de cette prochaine assemblée, Marcel Rafie nous avait fait parvenir un courriel traitant de la loi C-3i sur le Régime de retraite des employés municipaux. Certains membres du CA ne l'ayant pas reçu, Marcel Rafie doit envoyer ce même courriel individuellement.

5. Bourses de l'APR-UQAM 2014-2015

Les membres du CA sont d'accord pour renouveler deux bourses de 2000\$ qui sont gérées par la Fondation de l'UQAM. Le classement des candidates et des candidats étudiants sera effectué par Marcel Rafie et Robert Anderson à partir d'une liste envoyée par la Fondation. Après réception des noms des récipiendaires, un représentant de l'Association sera présent à la cérémonie de remise des bourses.

6. Modification du Protocole

Le 1^{er} septembre dernier, Marcel Rafie a envoyé une note au Vice-Recteur dans laquelle il mentionnait qu'une disposition du Protocole, soit le paragraphe 6, clauses 10.7 et 10.12, touchant la rémunération ne nous concernait pas.

Il est d'avis qu'il faut prévoir plutôt une disposition selon les barèmes prévus à l'entente SPUQ-UQAM. Selon Claude Laferrrière, il s'agirait tout simplement d'écrire « le professeur peut recevoir une rémunération ».

Nous attendons la réponse du Vice-Recteur pour reprendre la discussion.

7. Prochain Bulletin

Michel Tousignant mentionne que les textes sont actuellement révisés par leurs auteurs et devraient partir d'ici peu à l'impression. Il nous présente également quelques informations sur le Bulletin suivant.

Yvon Pépin soulève la question du Bulletin électronique. Après une courte discussion, il est décidé que, pour cette année, nous continuerons à publier le Bulletin papier.

8. Activités sociales.

Monique Lemieux demande à tous les membres du CA de réfléchir à des activités futures. Pour le moment, on peut prévoir un dîner communautaire organisé par Linda Gattuso en octobre, une conférence de Jean-Marc Piotte sur les Trente Glorieuses en novembre. Cette conférence, accompagnée d'un dîner, pourrait se tenir à l'UQAM. Une exposition de costumes de carnaval et de fêtes traditionnelles de l'Amérique centrale, accompagnée d'un exposé d'Amaya Clunes, pourrait avoir lieu en décembre. Une discussion sur les activités sociales de 2015 fera l'objet d'un point à la prochaine réunion du CA.

9. Varia

-Plan de travail

Michel Tousignant suggère qu'on discute lors de notre prochaine réunion d'un plan de travail, d'idées maîtresses ou des objectifs pour l'année 2014-2015

-Trésorerie

Jusqu'à ce jour, l'Association faisait parvenir un chèque de 50\$ à la Fondation lorsqu'un membre décédait. Claude Laferrière propose de cesser cette pratique.

Les membres du CA appuient cette proposition.

Claude Laferrière mentionne qu'un membre a proposé de déposer sa cotisation annuelle au moyen d'un transfert électronique dans le compte en banque de l'Association. Pour le moment, cet outil présente un certain nombre de difficultés.

Les points ayant été couverts, la séance est levée.

RAPPEL : La prochaine réunion aura lieu le mercredi 19 novembre à 14H00 au local habituel de l'UQAM.